



Laon, le 16 mars 2018,

## Communiqué de presse

### Passage au Niveau 2 « Avertissement Froid » du Plan Hiver

**Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, a demandé le passage en niveau 2 «Avertissement froid» du plan de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid à compter du 17 mars 2018.**

Ce changement de niveau s'explique par des prévisions de températures ressenties, de jour comme de nuit, négatives et comprises entre -1°C et -10°C à compter du dimanche 18 mars 2018. Ce niveau de mobilisation pourra être revu si besoin en fonction des prévisions de Météo-France.

Le niveau 2 permet la préparation à une montée en charge des mesures de gestion de l'accueil d'urgence par les services de l'État et les opérateurs.

- Le service du « 115 » et la fréquence des maraudes sont renforcés ;
- Pour l'hébergement, **14 nouvelles places** sont ouvertes dans le département s'ajoutant aux 66 places accessibles dès le niveau 1 mis en place depuis le 1 novembre 2017, portant la capacité totale de places d'hébergement d'urgence à 445 sur le département ;
- Les horaires d'ouvertures des accueils de jour sont étendus en soirée afin que les personnes ne souhaitant pas d'hébergement puissent néanmoins trouver un abri.

**Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez rapidement le "115".**

Il est recommandé de rester en contact avec les personnes sensibles de votre entourage.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse* : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet02